

<p style="text-align: center;">Compte-rendu - CONSEIL D'ECOLE – Jeudi 30 janvier 2020.</p>

Etaient présents :

Equipe enseignante : Mme Montois, Mme Ostrowski, M. Duwez, M. Coget, M. Servoin

Municipalités : Mme Pralat, M. Gilleron (Sommaing)

Parents : Mme Dupont, Mme Carion, M. Deparis, M. Geneau, Mme Douvry

DDEN : Mlle Lesne

Excusées : Mme Torché, Mme Deret, Mme Quiquempoix

1- Remerciements.

L'équipe enseignante de l'école tient à remercier :

- La Municipalité de Vendegies pour :

- les photocopies des livrets d'évaluations des 2 classes maternelles ainsi que les livrets d'évaluation des classes élémentaires (LSU),
- la mise à disposition de la salle polyvalente de l'ancien presbytère pour les activités de motricité et le dortoir des maternelles,
- les différents travaux de mise en sécurité (ex : l'installation des grilles plus efficaces au niveau de la cour maternelle, l'installation d'un grillage le long de la rue de Solesmes, qui matérialise davantage le trottoir,
- la proposition d'acquisition d'un matériel informatique innovant dans le cadre du projet ENIR (Ecoles Numériques Innovantes Rurales) qui permettra d'envisager l'équipement des futures classes,

- L'APE de Vendegies pour :

- les différentes manifestations organisées et activités proposées aux enfants,
- l'organisation du sympathique spectacle de Noël, en décembre dernier.

Mme Le Maire précise que dès le 12 février 2020, des grilles opaques et lestées seront installées au niveau de la cour côté « rue de Sommaing », afin de renforcer la sécurité des élèves durant le chantier.

M. Deparis tient à signaler la rénovation de qualité, de l'ancien presbytère.

- **Etat des effectifs.**

A ce jour, notre école compte 124 élèves (54 maternelles et 70 élémentaires).

Répartition par niveau et par classe :

Maternelle : 54				Elémentaire : 70				
TPS (nés 17)	PS (nés 16)	MS (nés 15)	GS (nés 14)	CP (nés 13)	CE1 (nés 12)	CE2 (nés 11)	CM1 (nés 10)	CM2 (nés 09)
5	12	23	14	16	12	11	17	14

1 ^{ère} classe			2 ^{ème} classe		3 ^{ème} classe		4 ^{ème} classe			5 ^{ème} classe	
TPS (2017)	PS (2016)	MS (2015)	MS (2015)	GS (2014)	CP (2013)	CE1 (2012)	CE1 (2012)	CE2 (2011)	CM1 (2010)	CM1 (2010)	CM2 (2009)
5	12	5	18	14	16	7	5	11	6	11	14
22			32		23		22			25	

Proportion des élèves de Sommaing sur Ecaillon : 25

L'enregistrement des inscriptions (ou des préinscriptions) aura lieu le jeudi 12 mars 2020, tout au long de la matinée.

L'information est donnée par voie d'affichage à l'Ecole et à la Mairie.

Les parents peuvent d'ores et déjà prendre contact avec Monsieur Servoin pour préparer ces inscriptions.

Les documents à fournir pour l'inscription sont les suivants :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé
- Le carnet de vaccinations (à mettre à jour !)
- Un certificat du médecin traitant attestant : « *d'un état de santé compatible avec la vie collective en milieu scolaire* »
- L'éventuel certificat de radiation (en cas de changement d'école).

Nous rappelons que l'accueil des TPS ne pourra se faire que dans la limite des places disponibles.

Cette année déjà, ces derniers ne peuvent être accueillis qu'à la demi-journée, les places au dortoir étant attribuées principalement aux PS.

D'après les prévisions établies selon les listes municipales, 140 élèves pourraient être scolarisés l'an prochain.

Grille prévisionnelle :

Maternelle : 70				Elémentaire : 70				
TPS (nés 18)	PS (nés 17)	MS (nés 16)	GS (nés 15)	CP (nés 14)	CE1 (nés 13)	CE2 (nés 12)	CM1 (nés 11)	CM2 (nés 10)
12	22	12	24	13	16	12	12	17

Les orientations ministérielles préconisant la scolarisation obligatoire des PS, il faudra peut être revoir le nombre de lits au dortoir... Actuellement, l'école dispose de 18 lits.

Mme Pralat stipule que nous étudierons la question lors du prochain conseil, en fin d'année et que l'accueil des TPS, en septembre prochain, reste pour l'instant à confirmer.

- **Concours « Calcul@tice ».**

Les élèves de CM1 et CM2 participeront au concours Calcul@tice, au collège de Solesmes, en partenariat avec une classe de 6^{ème} (dans le cadre de la semaine des maths : au mois de mars 2019).

- **Permis internet et Permis piétons.**

Les élèves de CE2 pourront passer prochainement (au mois d'avril) leur « Permis Piéton ». En effet, les forces de gendarmerie nous ont informés que l'opération serait reconduite. Les élèves de CM2 passeront quant à eux leur « Permis Internet ». Les livrets d'entraînement nous sont parvenus la semaine dernière.

- **Apprendre à porter secours.**

M. Servoin rappelle que dans le courant de l'année, une action visant à apprendre les gestes de premiers secours sera proposée à l'ensemble des élèves de l'école. L'équipe enseignante tient à remercier Mme Carion, qui est à l'initiative de cette action. Le coût de cette intervention (650 €) sera supporté par l'APE...un grand merci à l'association. Mme Carion profite de l'occasion pour solliciter la municipalité au sujet d'une salle destinée à assurer ces interventions. Mme Le Maire répond qu'il n'y aura pas de problème. Il suffira de préciser la date en Mairie dès que celle-ci sera arrêtée.

- **Sécurité dans les transports.**

Concernant la sécurité dans les transports en commun, les élèves des classes 4 et 5 bénéficieront de séances de prévention le mardi 28 avril 2020. Une partie théorique en classe sera suivie d'une partie pratique : un bus sera affrété pour l'occasion. Ces interventions sont mises en place et financées par la région Hauts de France.

- **Photos de classes.**

C'est le vendredi 27 mars 2020, qu'auront lieu les traditionnelles photos de classes. Merci à la Municipalité pour la mise à disposition de la salle de l'ancien presbytère, tout au long de cette matinée.

- **Evaluations nationales CP et CE1.**

Le ministère de l'Education nationale a mis en place, comme l'an passé, une série d'évaluations standardisées pour les élèves de CP et de CE1 dans les domaines du français et des mathématiques (début d'année pour les CP et les CE1 et milieu d'année pour les CP).

- **Fête de fin d'année.**

La traditionnelle fête de fin d'année aura lieu le samedi 27 juin 2020 après midi.

Je profite de l'occasion pour relancer l'ensemble des parents pour la recherche et la fourniture de lots qui pourraient servir à l'organisation de la tombola.

Mme Carion annonce que l'APE souhaiterait, comme l'an passé, mettre en place un repas-kermesse lors de cette journée festive.

- **Questions diverses par les parents d'élèves.**

Mme Carion demande si les portes de l'école ouvrent bien à 8 h 20 et 13 h 20.

M. Servoin répond que les horaires de début de classe sont 8 h 30 et 13 h 30 et que l'accueil des élèves se fait bien 10 minutes avant la classe.

Mme Carion demande si les forces de gendarmerie pourraient repasser régulièrement pour s'assurer du respect des règles de stationnement mises en place.

Mme Le Maire répond qu'elle va demander à la gendarmerie de venir contrôler et éventuellement verbaliser de façon régulière.

M. Généau s'étonne que la quantité de déchets et d'aliments jetés augmente à la cantine.

Les repas proposés ne sont-ils plus les mêmes qu'avant ?

Mme Le Maire répond qu'un cahier des charges doit être respecté, concernant les repas proposés à la cantine :

une fois par semaine : un repas végétarien,

une fois par mois : un repas Bio,

tous les jours : un produit Bio dans le menu.

A part cette réglementation, il n'y a pas eu de changements particuliers au niveau des repas proposés.

Mme Pralat ajoute que la CCPS souhaiterait mettre en place un marché avec série d'exigences plus importantes que ce qui est proposé actuellement.

Nous en sommes au stade des pourparlers...à voir si l'ensemble des communes de la Communauté vont adhérer à ce projet.

M. Deparis demande quand vont débiter les travaux des nouvelles classes.

Mme Pralat répond que depuis début janvier, la municipalité a mis en place des réunions avec les différentes entreprises retenues et que les travaux devraient débiter avant les vacances de février.

M. geneau demande s'il serait possible de faire circuler le croquis et les plans de ces futures classes.

Mme Le Maire précise que ces plans ont déjà circulé à travers le « Vend'infos » mais que l'on va faire photocopier la page dédiée à l'école et la faire parvenir à l'ensemble des parents de Vendegies et de Sommaing.

M. Deparis s'inquiète de l'absence de préau à l'école...celui-ci a été démonté voilà déjà plus d'un an.

L'équipe enseignante précise qu'elle s'adapte aux conditions météorologiques et matérielles. Lorsqu'il pleut trop fort, les élèves ne sont pas sortis dans la cour.

Mme Pralat ajoute que pour les futurs locaux, une grande galerie couverte, à usage de préau, est prévue.

Mme Carion demande s'il serait possible de répartir davantage les devoirs, au sein de la semaine.

M. Servoin s'étonne de cette question puisque c'est déjà le cas. Les devoirs et les leçons sont rarement donnés du jour pour le lendemain.

Mme Carion demande s'il y a des sorties scolaires de prévues.

M. Servoin répond que des pistes sont envisagées mais que pour l'instant, rien n'est arrêté. L'école est toujours en attente concernant le financement éventuel par l'APE, de la pièce de théâtre des 2 classes maternelles.

Décision sera prise en fonction des différentes possibilités de financement.

M. Servoin précise également que tous les ans, la municipalité met à disposition un budget de 1 000 €, permettant d'assurer une partie des transports.

- **Verre de la convivialité.**